

OBJECTIFS

Anciennement BTS Études et Économie de la construction (EEC).

Le technicien supérieur « Management économique de la construction » est un professionnel intervenant à toutes les étapes d'une opération de construction : de l'expression du besoin de construire exprimé par le client jusqu'à la remise des clés du bâtiment lors de la réception.

Ses missions sont très diversifiées, elles apportent une garantie de la maîtrise des coûts, des délais et de la qualité.

Le technicien supérieur « Management économique de la construction » intervient sur les choix constructifs et les caractéristiques des matériaux et des équipements pour garantir la conformité du projet aux réglementations, satisfaire le besoin exprimé par le client et respecter le budget du projet de construction.

Les principales activités intégrant l'utilisation d'outils numériques innovants et collaboratifs, sont :

- La description technique des ouvrages à construire,
- La quantification et l'estimation du coût des ouvrages, du coût global,
- L'étude de prix détaillée des travaux (le chiffrage),
- La formalisation d'une offre de prix, l'élaboration du mémoire technique,
- La comparaison et l'analyse des offres de prix des entreprises,
- L'établissement du bilan carbone d'un bâtiment,
- L'analyse financière de l'opération de construction.

Le technicien supérieur « Management économique de la construction » peut également exercer les activités suivantes :

- Le relevé d'ouvrages existants,
- L'assistance technique et financière auprès du maître d'ouvrage,
- Le suivi technique, financier et administratif d'une opération de construction,
- L'ordonnancement, la planification et la coordination des travaux,
- L'expertise amiable.

MODALITÉS

POURSUITE D'ÉTUDES

L'AFIP propose :

- Bachelor « Chef.fe de Projet du Bâtiment en Économie de la Construction »,
- Mastère « Ingénieur Projet de la Construction »

Autres :

- Licence professionnelle,
- Licence,
- Bachelor,
- Classe préparatoire ATS,
- École d'ingénieur ou d'architecture.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les titulaires d'un BTS Management Économique de la Construction trouvent un emploi dans les entreprises du BTP, les cabinets d'architectes ou d'économistes de la construction, les bureaux d'études techniques et les services techniques des collectivités territoriales.

Métiers accessibles :

- Métreuse-chiffreuse ou métreur-chiffreur,
- Économiste de la construction,
- Technicien.ne études de prix,
- Chef.fe de chantier.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Organisation de la formation en alternance :

- Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation : 1100 heures réparties sur 2 ans,
- Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage alternée : 1350 heures réparties sur 2 ans.

Moyens pédagogiques :

- Séances de formation en salle,
- Exposés théoriques,
- Études de cas concrets,
- Ateliers,
- Laboratoires informatiques.

Encadrement :

- L'équipe pédagogique est encadrée par un(e) responsable de filière,
- Les enseignements techniques sont dispensés par des professionnels en activité.

PROCÉDURE D'ADMISSION

Candidature sur ParcoursSup ou en ligne sur notre site internet www.afip-formations.com via l'onglet « Candidater ».

Tests de sélection, entretien de motivation et étude du dossier par la commission d'admission.

VOIES D'ACCÈS

En alternance :

- Salarié en contrat de professionnalisation,
- Salarié en contrat d'apprentissage,
- Étudiant sous convention de stage alterné.

Cette formation est éligible au CPF.

VALIDATION ET MODALITÉS D'EXAMEN

Validation : Brevet de Technicien Supérieur
de l'Éducation Nationale (diplôme d'État)

Épreuves du BTS (organisées en fin de 2^{ème}
année selon calendrier académique).



Nature des épreuves	Unités	Coef- f.	Voie scolaire dans un éta- blissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité. Formation professionnelle continue dans les établis- sements publics habilités		Voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité. Formation professionnelle continue dans les établissements publics non habilités ou en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle		
			Forme	Durée	Forme	Forme	Durée
E1 - Culture générale et expres- sion	U1	4	Ponctuelle écrite	4 h	CCF 2 situations	Ponctuelle écrite	4 h
E2 - Anglais	U2	3	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle orale	Compréhension : 30 min sans préparation ; Expression : 15
E3 - Mathématiques et Phy- sique-Chimie		4					
Sous-épreuve : Mathématiques	U31	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle orale	35 min (+1 h de préparation)
Sous-épreuve : Physique-Chimie	U32	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle pratique	2 h
E4 - Analyse du projet et de son contexte	U4	4	Ponctuelle écrite	4 h	Ponctuelle écrite	Ponctuelle écrite	4 h
E5 - Étude et suivi d'un projet		7					
Sous-épreuve : Étude descriptive et économique	U51	5	Ponctuelle orale	40 min + revues de pro- jet	CCF. 1 situation	Ponctuelle orale	50 min
Sous-épreuve : Analyse et suivi financiers	U52	2	Ponctuelle écrite	2 h	CCF. 1 situation	Ponctuelle écrite	2 h
E6 - Épreuve professionnelle		7					
Sous-épreuve : Projet numérique - étude quan- titative	U61	4	CCF 1 situation		CCF. 1 situation	Ponctuelle pratique	4 h
Sous-épreuve : compte rendu d'activités en milieu profes- sionnel	U62	3	CCF 1 situation		CCF 1 situation	Ponctuelle orale	20 min
Épreuve facultative de langue vivante	UF1	1	Ponctuelle orale	20 min +20min de pré- para- tion	Ponctuelle orale	Ponctuelle orale	20 min (+ 20 min de préparation)
Épreuve facultative engagement étudiant	UF2	1	CCF 1 situation	20 min	CCF 1 situation	Ponctuelle orale	20 min sans préparation

PROGRAMME

ANNÉE 1

Culture générale et expression
Anglais
Mathématiques
Physique-Chimie
Enseignements professionnels
et co-interventions
Accompagnement personnalisé

ANNÉE 2

Culture générale et expression
Anglais
Mathématiques
Physique-Chimie
Enseignements professionnels
et co-interventions
Accompagnement personnalisé

